

LES SERVITUDES ONT ÉTÉ MISES À JOUR PAR ARRÊTÉ
DU PRÉSIDENT DE LA CC DU GRAND LANGRES
DU 6 MAI 2026. IL CONVIENTRA DE SE REPORTER
À CET ARRÊTÉ FIGURANT DANS LA PIÈCE 6.11

Pièce n°6.1.2.11

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr

- A4 Servitude de drainage et d'entretien des cours d'eau non domaniaux
- A5 Servitude pour la pose de canalisation d'eau potable
- AC2 Servitudes de protection des sites et des monuments naturels
- EL7 : Le positionnement des alignements est indicatif. Dans tous les cas il conviendrait de consulter la police (S.1)
- Coeur de parc national
- I1bis Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines par la société d'économie mixte de transports pétroliers (TRAFIL)
- L3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4 Servitudes relatives aux lignes électriques
- PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émissions et de réception exploités par l'Etat
- PT3 Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication
- T1 Servitudes relatives aux zones ferroviaires
- T5 Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodrômes civils et militaires)
- **AS1 Servitudes relatives aux périmètres de protection des captages**
- AS1 Périmètre de protection immédiat
- AS1 Périmètre de protection rapproché
- AS1 Périmètre de protection éloigné
- **AC1 servitudes de protection des monuments historiques**
- AC1 Servitude de protection des monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques

